

Image not found or type unknown



Devoir du parent Qui a l'hébergement des enfants

Par **thierry07**, le **27/01/2020** à **15:25**

Bonjour,

Je paye tous les mois une pension alimentaire pour mes 2 fils de 300 euros au total.

J achète téléphone, matériel informatique....

La mère de mes fils à décidé de ne pas payer la cotisation sportive de l'un de mes enfant sous prétexte qu'elle paye déjà celle de l'autre enfant.

Que dois je faire pour qu'elle se charge de cette cotisation et comment faire pour en informer le tribunal des affaires familiales ?

Merci de votre retour

Cordialement